

CONTRÔLES DE MATURITÉ DES RAISINS 2019

Du 8 au 16 août 2019

Les contrôles de maturité ont pour but d'informer les professionnels sur l'état d'avancement de la maturité du millésime 2019. Ils sont réalisés par le CRVI, la Chambre d'Agriculture (2B), le laboratoire départemental de Haute-Corse, le laboratoire 20oenologie conseil, les structures coopératives ainsi que des caves particulières.

Chaque semaine vous trouverez les résultats des contrôles réalisés sur des parcelles de référence, qui ne donnent qu'une valeur indicative de la maturité des raisins dans chaque région.

Lieu	Cépage	Date	TAP (%vol)	AT (g/L H2SO4)	pH
Aghione	Biancu gentile	8-août	9.0	5.07	3.11
	Chardonnay	8-août	10.4	5.42	3.11
	Pinot noir	8-août	8.9	6.62	3.08
	Grenache	13-août	8.7	5.73	3.03
	Vermentinu	13-août	5.9	12.50	2.86
Aleria	Muscat pg	12-août	10.4	4.62	3.20
Ghisonaccia	Grenache	12-août	11.8	5.20	3.09
	Merlot	12-août	11.0	5.59	3.17
	Muscat pg	12-août	12.1	4.86	3.22
	Niellucci	12-août	10.7	7.68	2.94
	Sciaccarellu	12-août	11.1	6.43	3.13
	Syrah	12-août	11.4	7.21	3.07
	Vermentinu	12-août 13-août	10.9 9.3	6.13 5.42	3.10 3.04
Tallone	Sciaccarellu 1	12-août	11.0	7.16	3.09
	Sciaccarellu 2	12-août	12.7	6.02	3.08
San Giuliano	Biancu gentile	13-août	12.1	4.71	3.14
	Genovese	13-août	11.2	5.53	3.12
	Muscat pg	14-août	10.0	4.41	3.19
	Sciaccarellu	14-août	9.3	5.57	3.06
Porto Vecchio	Sciaccarellu	13-août	12.0	5.35	3.17
	Vermentinu	13-août	10.5	4.75	3.20
Ajaccio	Sciaccarellu 1	14-août	10.9	6.00	3.18

Cette semaine, sur le réseau de parcelles de référence, le gain en degré potentiel se situe autour de 1 à 1.5% Vol. Les acidités ont perdu quant à elles 2 points. Néanmoins, les degrés sont toujours bas et les acidités élevées.

La maturité évolue régulièrement, dans de bonnes conditions météorologiques, en dépit du léger rafraîchissement des températures ces derniers jours. Elle présente toujours un retard notable par rapport au millésime 2018. Seules quelques situations permettent une maturité aboutie pour des cépages comme le Biancu gentile et le Sciaccarellu.

Les structures coopératives n'ont pas encore toutes ouvert leurs portes, excepté Samuletto pour le Pinot noir et la Marana pour sauver des récoltes ravagées par les sangliers, nuisible toujours prégnant en Corse.

Concrètement, les vendanges débuteront la semaine prochaine.

Prochain bulletin : vendredi 23 août. L'information portera sur davantage de micro régions.

Retrouvez ces informations sur le site du CRVI (<http://www.crvl.corsica/la-boite-a-outils-des-vignerons/controles-maturite/>) ainsi que sur son Instagram (http://www.instagram.com/crvi_corse/).